



COMMUNE DE
STEINFORT

4, Square Patton
Adresse postale :
b.p. 42
L – 8401 Steinfort
Tel. : 39 93 13-1
Fax : 39 00 15

AVIS D'URBANISME

N.B. : L'avis d'urbanisme n'est pas une autorisation de construire.

Conformément à l'article 5 du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes, il est porté à la connaissance du public que l'administration communale a été saisie d'une demande d'autorisation pour la démolition d'une maison d'habitation et la construction d'un immeuble à 5 logements sur les fonds sis **1, Cité Rosenberg à L-8445 Steinfort et inscrits au cadastre sous le numéro(s) 1075/2749 de la section A de Steinfort**, Commune de Steinfort.

Toutes les personnes, dont les droits et intérêts peuvent être lésés par la décision à intervenir dans le cadre de la présente demande d'autorisation, sont invitées à adresser, le cas échéant, leurs remarques par écrit au service technique communal endéans un délai de quinze jours à partir de la date d'affichage de la présente.

Affiché le 19 novembre 2021

Service technique

